



Les personnes **complètement vaccinées** ont reçu la dernière dose de la série de vaccins contre la COVID-19 il y a plus de 14 jours.

Les personnes qui ne sont **pas complètement vaccinées** n'ont reçu aucune dose du vaccin contre la COVID-19, ont seulement reçu la première dose d'un vaccin qui nécessite deux doses, ou ont reçu leur deuxième dose il y a moins de 14 jours.

Les personnes qui reviennent d'un voyage à l'étranger sont tenues de suivre les lignes directrices fédérales et de respecter la loi.

Une personne symptomatique ou une personne qui s'est fait dire de s'isoler par un bureau de santé doit rester en isolement en attendant le résultat du test de diagnostic.

J'ai des **symptômes** et...

je suis considéré comme un contact d'une personne ayant été déclarée positive à la COVID-19.

- Suivez les directives particulières qui vous ont été fournies par le Bureau de santé de KFL et A.
- Si vous n'êtes **PAS complètement vacciné**, vous devez vous isoler pendant 10 jours à partir de la date de votre dernier contact avec la personne déclarée positive à la COVID-19, et ce, même si vous obtenez un résultat négatif au test de diagnostic de la COVID-19.
- Si vous êtes **complètement vacciné**, vous pouvez sortir de l'isolement si vous obtenez un résultat négatif au test et si vos symptômes s'améliorent depuis au moins 24 heures (48 heures pour les symptômes gastro-intestinaux). Un membre du personnel du Bureau de santé de KFL et A communiquera avec vous et vous expliquera la marche à suivre tout au long de la période d'isolement et de surveillance de 10 jours.
- Les membres de votre ménage qui ne sont **PAS complètement vaccinés** doivent s'isoler jusqu'à ce que vous obteniez un résultat négatif au test de diagnostic de la COVID-19.
- Les membres de votre ménage qui sont **complètement vaccinés** et qui n'ont pas de symptômes ne sont pas obligés de s'isoler.

je ne suis pas considéré comme un contact d'une personne ayant été déclarée positive à la COVID-19 et je n'ai pas voyagé à l'extérieur du Canada.

- Vous devez vous isoler en attendant le résultat de votre test de diagnostic de la COVID-19.
- Si vous obtenez un résultat négatif au test de diagnostic, vous pouvez cesser de vous isoler si vous n'avez plus de symptômes depuis au moins 24 heures sans prendre de médicaments contre la fièvre.
- Les membres de votre ménage qui ne sont **PAS complètement vaccinés** doivent s'isoler jusqu'à ce que vous obteniez un résultat négatif au test de diagnostic de la COVID-19.
- Les membres de votre ménage qui sont **complètement vaccinés** et qui n'ont pas de symptômes ne sont pas obligés de s'isoler.

Je n'ai **pas de symptômes** et...

je suis considéré comme un contact d'une personne ayant été déclarée positive à la COVID-19.

- Suivez les directives particulières qui vous ont été fournies par le Bureau de santé de KFL et A.
- Si vous n'êtes **PAS complètement vacciné**, vous devez vous isoler pendant 10 jours à partir de la date de votre dernière exposition à la personne déclarée positive à la COVID-19.
- Si vous êtes **complètement vacciné**, vous n'êtes pas obligé de vous isoler, mais vous devriez éviter les activités et les rassemblements sociaux pendant 10 jours à partir de votre date d'exposition à la personne ayant été déclarée positive à la COVID-19.
- Un membre du personnel du Bureau de santé de KFL et A communiquera avec vous de temps à autre durant votre période d'isolement.
- Les membres de votre ménage devraient s'isoler et ne sortir qu'à des fins essentielles (p. ex. aller au travail ou à l'épicerie) à moins que vous et les membres de votre ménage soyez **complètement vaccinés**. Pour ce qui est des membres de votre ménage, il faut suivre les directives particulières fournies par le personnel du Bureau de santé durant les appels et les vérifications.

je ne suis pas considéré comme un contact d'une personne ayant été déclarée positive à la COVID-19 et je n'ai pas voyagé à l'extérieur du Canada.

- Vous n'êtes pas obligé de vous isoler en attendant votre résultat au test de diagnostic de la COVID-19. Surveillez l'apparition de symptômes; si vous présentez des symptômes, isolez-vous et subissez un autre test de diagnostic.

j'ai reçu une notification de l'appli Alerte COVID m'indiquant que j'ai eu un contact avec une personne ayant été déclarée positive à la COVID-19.

- Si vous obtenez un résultat négatif au test de diagnostic de la COVID-19 et que le Bureau de santé ne vous a pas indiqué que vous étiez considéré comme un contact étroit d'un cas de COVID-19, vous pouvez cesser de vous isoler pourvu que vous n'ayez aucun symptôme.
- Surveillez l'apparition de symptômes; si vous présentez des symptômes, isolez-vous et subissez un autre test de diagnostic.
- Si vous savez où vous avez été exposé à la COVID-19 et que vous croyez être un contact étroit, mais que le Bureau de santé n'a pas communiqué avec vous, appelez le Bureau de santé.